

---

123. Décret du 11 décembre 1986 créant une commission d'enquête sur le situation des personnes âgées au sein de la Communauté française.

(Moniteur n° 44 du 4 mars 1987, p. 3199).

Proposition de décret de M. J.-B. Delhaye  
Document n°35 (1985-1986) n° 1.

Discussion et adoption : séance du 2 décembre 1986.  
C.R.I. n° 2 (1985-1986).

---

## COMMUNAUTE FRANÇAISE

F. 87 — 454

### 11 DECEMBRE 1986. — Décret créant une commission d'enquête sur la situation des personnes âgées au sein de la Communauté française (1)

Le Conseil de la Communauté française a adopté et Nous, Exécutif, sanctionnons ce qui suit :

**Article 1er.** Conformément au décret du 12 juin 1981 fixant la procédure d'enquête, il est institué une commission d'enquête chargée d'examiner les problèmes et difficultés rencontrés par les personnes âgées au sein de la Communauté française.

**Art. 2.** La commission est composée de 15 membres désignés par le Conseil conformément à la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus.

**Art. 3.** La commission a le droit d'entendre à cet effet des témoins et des experts et toutes les personnes qui, à un titre quelconque, sont chargées d'appliquer les matières qui sont dévolues à la Communauté française sur base de l'article 59bis de la Constitution et qui concernent plus particulièrement les personnes âgées.

**Art. 4.** La commission déposera son rapport dans le délai de deux ans à compter de sa création.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 11 décembre 1986.

Le Miaistre-Président de l'Exécutif de la Communauté française,  
Ph. MONFILS

Le Ministre des Affaires sociales, de la Formation et du Tourisme,  
E. POULLET

Le Ministre de la Santé, de l'Enseignement et des Classes moyennes,  
A. BERTOUILLE

---

(1) *Session 1985-1986 :*

*Documents du Conseil.* — N° 35, n° 1. Proposition de décret. — N° 35, n° 2. Rapport.  
*Compte rendu intégral.* — Discussion et adoption. Séance du 2 décembre 1986.